

Il faut 117 millions, il faut un million, il faut deux millions dans deux ans, eh bien, supprimons les paiements. On a collecté les primes, mais ne payons plus maintenant! Gardons l'argent pour faire autre chose. Pourtant le gouvernement sait fort bien où est l'argent quand il lui faut acheter des «joujoux» militaires de 2 milliards 500 millions de dollars, comme ceux qu'on vient d'acheter encore pour remplacer nos avions. On se prépare encore à acheter des navires de guerre pour une somme de 1 milliard 500 millions, 4 milliards, pendant ce temps-là, pour sauver le parti et essayer de relancer l'économie. On va priver des familles à revenu médiocre, des familles qui vivent déjà en deçà du seuil de la pauvreté, de leur assurance-chômage. Je dis non et que c'est une honte et ce gouvernement ne mérite pas d'exister plus d'une journée. Infliger une telle sottise à la population, monsieur l'Orateur!

Les montants recueillis, comment les recueille-t-on? Comment a-t-on presque doublé le nombre d'inspecteurs actuellement? Pour faire quoi? Faire des enquêtes? Des enquêtes, après un an, deux ou trois ans, pour voir si par hasard il y a quatre ans, un tel était admissible aux prestations d'assurance-chômage? Mais, monsieur l'Orateur, ils font justement ainsi preuve de l'incompétence de leurs fonctionnaires. Si, il y a quatre ans, un fonctionnaire n'a pas été capable de déterminer qu'un tel n'avait pas droit aux prestations d'assurance-chômage pour telle ou telle raison, ce sont les fonctionnaires qui l'ont accepté, ce sont eux qui ont obtenu de verser de l'assurance-chômage, et après quatre ans, on dit: Vous n'y avez pas droit. Vous devez rembourser le trop-perçu. Eh bien, je dis, monsieur l'Orateur, que c'est là un non-sens, et ce sont les fonctionnaires qui devraient être condamnés à rembourser ces montants-là, parce que c'est leur erreur. Il faut maintenant que le chômeur paie pour les erreurs de milliers de fonctionnaires. Actuellement on a un fonctionnaire pour 10 habitants, monsieur l'Orateur, et dans cinq ans, à ce rythme, on aura un fonctionnaire par cinq habitants. On va en avoir des inspecteurs. On va se faire fouiller les poches. On bâtit des gratte-ciel pour loger ces fonctionnaires-là afin de percevoir les impôts. Des centres de données fiscales on en bâtit, mais des manufactures, on n'en bâtit pas souvent.

Ce n'est pas avec des centres de données fiscales, monsieur l'Orateur, qu'on va relancer l'économie du pays, des centres de données fiscales, cela appauvrit un pays, cela ne l'enrichit pas. Mais, par exemple, si l'on prenait les mêmes millions pour bâtir des industries, aider les industries secondaires et tertiaires, la population s'apercevrait qu'on commence à être sérieux. Mais il ne faut pas essayer d'en «pomper» encore davantage de celui qui n'en a plus. La loi ne nuira pas au gros, monsieur l'Orateur, cela ne nuira pas au travailleur qui gagne \$15,000, \$20,000 ou \$25,000 par année.

Ce sont justement ceux-là qui sont les chômeurs de luxe. Au bout de quelques mois, ils ne travaillent plus. On leur demande: Pourquoi ne travaillez-vous pas? Parce qu'on va tout donner à l'impôt. Alors ils demandent des prestations d'assurance-chômage et ils bloquent l'assurance-chômage. C'est là que le bill attaque le travailleur saisonnier. Il n'attaquera pas

le «gros», à qui ça ne fera pas mal du tout, mais le travailleur saisonnier. Quand on dit aujourd'hui qu'au delà de 250,000 travailleurs saisonniers ne pourront pas toucher des prestations, c'est grave, monsieur l'Orateur. Je pense que le gouvernement devrait penser davantage à la population, au capital humain qu'au capital argent.

• (1702)

[Traduction]

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur pendant mes six années à la Chambre je n'ai jamais été aussi attristé que je le suis à présent par les agissements de ce gouvernement qui impose la clôture à propos du bill C-14 qui modifie la loi sur l'assurance-chômage. Ce qui m'attriste, c'est de voir ce que le gouvernement et le ministre en particulier, ont fait. Le ministre a parlé de la majorité du gouvernement à la Chambre. Nous en sommes pleinement conscients de cette majorité, mais nous pourrions peut-être, au lieu d'adhérer au principe que le pouvoir a tous les droits, reconnaître qu'il doit plutôt servir à faire respecter certains droits. En apportant des modifications à la loi sur l'assurance-chômage, le gouvernement aurait bien fait de s'inspirer de ces principes.

Pour commencer, je me suis occupé de très près de ce bill, au nom de mon parti, et pas plus de la part du ministre que de la part de son gouvernement je n'ai senti le moindre effort de souplesse ni le désir d'écouter d'une oreille raisonnable les arguments avancés ou les propositions soumises. La première chose que nous avons découverte quand ce bill a été présenté, en interrogeant les témoins qui ont été entendus en comité, c'est que l'on avait très peu consulté ceux qui seront touchés le plus par cette mesure, les travailleurs du pays et les syndicats qui les représentent. Les groupes intéressés qui seront touchés par ce projet de loi tels que les étudiants et les femmes ne l'ont pas été davantage. Même le conseil consultatif gouvernemental sur la condition de la femme n'a pas été consulté. Le secrétaire parlementaire a forcé la main au comité dans l'examen de ce bill, et il a limité, ce faisant, le nombre de témoins appelés à comparaître.

Je viens d'une région où en octobre 1977 les deux plus gros employeurs, c'est-à-dire INCO et Falconbridge, ont annoncé la mise à pied de 3,000 travailleurs dans le bassin de Sudbury. Nous avons lutté comme des enragés pour obtenir du gouvernement le maintien des travailleurs à leurs postes, mais il n'a pas daigné lever le petit doigt. Il ne pouvait assurer des emplois à ceux qui voulaient travailler. Il a rejeté l'idée de constituer des stocks. Il a rejeté l'idée d'imposer des droits d'importation sur le nickel importé d'Argentine, des Philippines et d'Australie. Il a rejeté d'emblée ces solutions qui auraient pu maintenir ces 3,000 travailleurs au travail. Et le voilà maintenant qui cherche à nous faire avaler un projet de loi dont l'article 5 vise à réduire les prestations de ceux qui, aujourd'hui, sont au chômage pour une raison totalement indépendante de leur volonté. Cet article ferait tomber encore leur revenu de 66½ à 60 p. 100 de la rémunération moyenne hebdomadaire assurable. Les hypocrites qui siègent à ma droite auraient réduit ces revenus à 50 p. 100 pour les prestataires n'ayant pas de personnes à charge.